



# Uniforme à l'école : comment l'expérimentation prend forme

Collectivités volontaires et répartition des rôles avec l'Etat, financements, trousseaux... Les contours du port d'une « tenue vestimentaire unique » à la rentrée 2024 dans certains établissements se précisent. Un test voulu par Gabriel Attal, alors que l'idée avait plutôt été portée jusque-là par la droite et l'extrême droite. En septembre 2024, des élèves de Nice, Reims (Marne) ou Puteaux (Hauts-de-Seine), des collégiens des Bouches-du-Rhône ou des lycéens de la région Auvergne-Rhône-Alpes devraient faire leur rentrée en uniforme. Ces collectivités se sont portées volontaires, avec d'autres, pour participer à l'expérimentation lancée par le ministre de l'éducation nationale, Gabriel Attal. Le port d'une « tenue vestimentaire commune », comme la nomme le ministère, devrait concerner quelques établissements dans chacun de ces territoires.

Gabriel Attal l'affirme depuis son arrivée rue de Grenelle cet été : il n'a pas de position tranchée sur le port de l'uniforme. « Je ne suis pas encore convaincu que c'est une solution qui permettrait de tout régler, et pas non plus convaincu, comme certains, qu'il ne faudrait pas en parler et l'essayer », a-t-il assuré mercredi 6 décembre sur Franceinfo.

Le ministre de l'éducation nationale a néanmoins décidé, via ce test « de grande ampleur », de participer à ce débat porté par la droite et l'extrême droite de manière récurrente. Xavier Darcos s'y déclarait déjà favorable lorsqu'il était ministre délégué à l'enseignement scolaire en 2003, tout comme Jean-Michel Blanquer ou Brigitte Macron plus récemment. Le port de l'uniforme a aussi fait partie du programme de Marine Le Pen en 2022. Le député Rassemblement national du Loir-et-Cher Roger Chudeau a rédigé une proposition de loi en ce sens, rejetée par l'Assemblée nationale en janvier.

Un test de deux ans

Si Gabriel Attal doit annoncer prochainement les contours de cette expérimentation – le nombre de collectivités, d'établissements et d'élèves concernés notamment –, un guide de quatre pages et un document de questions/réponses de six pages, édités par le ministère de l'éducation nationale et que Le Monde a pu consulter, donnent déjà une idée précise de ce test grande nature qui doit durer deux ans.

Selon ces textes, l'adoption de cette « tenue vestimentaire commune » vise avant tout à « renforcer la cohésion entre élèves et à améliorer le climat scolaire ». L'uniforme est ainsi « susceptible de créer une atmosphère de travail et d'égalité au sein de l'établissement » et de favoriser « un sentiment d'appartenance ». Il doit permettre aux élèves de « s'épanouir au sein d'une école à l'abri de toute forme d'inégalités et de prosélytisme »

Le ministère de l'éducation nationale laisse l'initiative aux collectivités territoriales, même si cette expérimentation doit se faire « en concertation » entre la collectivité et l'établissement scolaire. L'adoption d'un uniforme requiert en effet une modification du règlement intérieur, qui doit être approuvée par le conseil d'école ou le conseil d'administration du collège ou du lycée, dans lesquels siègent des représentants des personnels de l'éducation, des parents et des élèves.

La composition du trousseau fourni aux élèves sera définie « localement et au cas par cas ». « Il s'agit notamment de déterminer le type de pièces, la qualité des vêtements et leur quantité en fonction de l'âge des élèves, ainsi que les modalités de leur personnalisation par l'apposition du nom et/ou du logo de l'établissement », note la rue de Grenelle, pour qui « ces trousseaux doivent naturellement respecter les principes de neutralité et de laïcité ». Les élèves qui ne se conformeront pas au règlement intérieur et ne porteront pas cette tenue pourront être sanctionnés. Coût assumé par l'Etat et les collectivités

Côté budget, les familles ne débourseront pas d'argent pour ce test. Selon des informations de Franceinfo, le trousseau type – composé de cinq polos, deux pulls et deux pantalons – serait évalué à 200 euros, dont la moitié serait prise en charge par les collectivités et l'autre moitié par l'Etat. Selon le guide envoyé aux collectivités, un appui financier pourra se faire dans le cadre du Conseil national de la refondation, initialement prévu pour accompagner les innovations pédagogiques des établissements scolaires via un fonds dédié. Cela « dès lors que le port d'une tenue commune s'inscrit dans un projet d'école ou d'établissement plus large visant à l'élévation des résultats par l'amélioration du climat scolaire »





La plupart des élus qui ont pour l'heure déclaré vouloir participer au projet sont classés à droite, voire à l'extrême droite de l'échiquier politique. « L'Association des maires de France n'a pas d'opposition de principe sur une tenue neutre », indique cependant Delphine Labails, coprésidente de sa commission éducation et maire (Parti socialiste, union de la gauche) de Périgueux. Mais, pour cela, ajoute-t-elle, « des questions se posent sur la nature de la tenue, l'égalité filles-garçons, le respect de la laïcité et, surtout, sur son coût »

Pour expliquer leur participation, les collectivités volontaires avancent des arguments assez similaires : un souci d'« apaisement » « le respect de la laïcité » « un retour à l'ordre et à la discipline » « un outil pour lutter contre le harcèlement » ou « la démarche même de l'expérimentation ». Martine Vassal, présidente divers droite du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, ne cache pas son enthousiasme. Quatre collèges sur les 137 de son département « se montrent actuellement intéressés » pour faire partie du dispositif. L'élue veut « les laisser assez libres dans la définition de leur tenue unique » et y voit « une simplification, un gain en termes de pouvoir d'achat pour les familles, ainsi qu'une manière de développer le sentiment d'appartenance à un établissement »

« Substituts »

En région Auvergne-Rhône-Alpes, cinq lycées ont été identifiés, soit un peu plus de 3 000 lycéens. « Nous avons choisi des établissements représentatifs de la diversité de notre territoire : rural et urbain, voie générale et voie professionnelle, public et privé », détaille le président Les Républicains de la région, Laurent Wauquiez, qui « apprécie les marges de manœuvre » laissées par Gabriel Attal dans le cadre de ce dispositif et la manière « neuve » d'aborder le sujet. L'élue a opté pour une tenue comportant uniquement « trois polos et deux pulls » pour qu'ils soient « entièrement fabriqués dans la région » « Cela représente déjà un coût de 224 euros hors taxe par élève », fait-il remarquer, qualifiant ce test de « première étape »

Une évaluation scientifique menée par des chercheurs en sciences sociales doit être conduite au niveau national pour mesurer les effets de cette « tenue unique » sur le bien-être des élèves, le climat dans l'établissement ou encore les résultats scolaires. A l'international, les travaux de recherche invitent à la circonspection. « Il existe peu de consensus sur la fonction des uniformes scolaires, ni d'accord sur les preuves de leur impact sur l'éducation et la santé », prévient ainsi la chercheuse néo-zélandaise Johanna Reidy, pour laquelle aucun lien ne peut être établi entre uniforme et résultats scolaires.

Du côté des syndicats enseignants et des représentants de parents d'élèves, cette expérimentation suscite peu d'adhésion. S'il « n'est pas opposé sur le principe au port de l'uniforme », le porte-parole de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, Laurent Zameczkowski, juge qu'il « faut d'abord traiter les vrais problèmes de l'école, le manque d'enseignants remplaçants par exemple » « Les partis politiques n'ont plus de projet pour l'école, ils cherchent des substituts à leur absence de boussole : l'uniforme en est un », se désole pour sa part Alexis Torchet, secrétaire national du SGEN-CFDT. Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du syndicat des chefs d'établissements SNPDEN-UNSA, s'agace aussi : « Notre mission n'est pas de gommer visuellement les inégalités mais de travailler à les gommer pédagogiquement. »

Le coût d'un tel dispositif est difficile à accepter pour ces organisations. « Les collectivités territoriales affirment aux établissements qu'elles ont du mal à assurer les budgets liés au chauffage mais elles savent trouver des financements pour l'uniforme », pointe Sophie Vénéitay, secrétaire générale du SNES-FSU. Grégoire Ensel, le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves, abonde : « Ces trousseaux représentent vite une somme à l'échelle d'une école. C'est autant de financements que ces établissements n'auront pas pour l'achat de matériel ou des sorties scolaires. »

